



IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

Filière d'études sanctionnée par un certificat enseignant-e-s des branches professionnelles exerçant une activité à titre accessoire dans les écoles professionnelles (CBP)

Descriptif de module

du 1^{er} août 2019

Le directeur / La directrice de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP, vu l'art. 13, al. 3 de l'Ordonnance du Conseil de l'IFFP du 22 juin 2010 relatif aux offres de formation et aux titres de l'IFFP (Ordonnance sur les études à l'IFFP), édicte le module ci-après :

Module

Module A	Bases de l'enseignement dans la formation professionnelle	10 crédits ECTS
----------	-----------------------------------------------------------	-----------------



Légende et documents de référence

- Niveaux de module :
 - A** Advanced level course (module destiné à l'approfondissement des connaissances de base dans un domaine)
 - B** Basic level course (module destiné à l'introduction des connaissances de base dans un domaine)
 - S** Specialised level course (module destiné au développement de connaissances et d'expériences dans un domaine)

- Types de module :
 - C** Core course (module destiné à l'introduction des connaissances de base dans un secteur)
 - R** Related course (module de soutien pour un secteur fondamental, par exemple pour l'introduction de connaissances préliminaires ou complémentaires)
 - M** Minor Course (module optionnel ou complémentaire)

- Objectifs et Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 consultable sur le site internet du SEFRI

- Compétences et des Situations selon Profils de compétences des responsables de la formation professionnelle (IFFP, 2019), consultable sur la plateforme d'études

- Champs thématiques (IFFP, 2018), consultable sur la plateforme d'études.



Module A

Nom du module		Base de l'enseignement dans la formation professionnelle		
1	Niveau du module	Basic level course		
2	Type de module	Core course		
		Le module à caractère didactique traite des bases de l'enseignement et de l'apprentissage dans les divers lieux de formation du système de la formation professionnelle. Il permet aux personnes impliquées dans l'enseignement et dans la formation de développer les compétences de base en matière de formation, de méthodologie et d'enseignement.		
3	Nombre de crédits ECTS	10 crédits ECTS		
4	Heures de formation ¹	300 heures (Total) <ul style="list-style-type: none"> • présentiel : 90 h • étude individuelle : 165 h • procédure de qualification : 45 h 		
5	Objectifs PEC Normes PEC	Objectifs: OBJ 1, OBJ 2, OBJ 3, OBJ 4, OBJ 5, OBJ 7	Compétences prioritaires: B, C, E, F, G	Situations de référence: B1-B6, C1-C8, E1-E2, F1, F3, G3-G6
	Compétences Situations de référence	Normes: 1.1, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 7.1	Compétences complémentaires: A, D, H, I, M	Situations de référence: A1, A2, D2, H1-H3, I1-I3, M1, M2
6	Champs thématiques	Ia, Ib, Ic, Ie, If, Ig, Ih, Ij IIa, IIb, IIc, IId, IIe, IIf, IIj		
7	Procédure de qualification	La procédure de qualification permet de vérifier les compétences de base pour l'enseignement ou la formation, notamment pour la préparation, la conduite et l'analyse de l'enseignement ou de la formation. Cela prend la forme d'un travail écrit qui documente un leçon d'épreuve de manière exhaustive et/ou d'une leçon d'épreuve qui peut être observée et évaluée directement ou par le moyen d'un enregistrement vidéo.		

¹ Le temps de présence et de travail individuel sont ouverts à l'apprentissage *blended*.



8 Modules préliminaires exigés -

9 Remarques

- I. Relations avec d'autres modules**
-
- II. Options spécifiques**
-
